



# RUSSIE

## Numéros utiles

### Numéros utiles

- ▶ Ambassade de France à Moscou : 45, Bolchaïa Iakimanka - 119049 MOSCOU ; standard : 00 7 495 937.15.00. Fax chancellerie diplomatique: 00 7 495 937.14.30. Numéro urgence hors des heures de bureau: 00 7 495 937.14.60.
- ▶ Consulat de France à Moscou:  
Service des visas : 10 Kazanski Pereoulok - 119049 Moscou ; Informations et rendez-vous [www.francevac-ru.com](http://www.francevac-ru.com) ; Tél : (007) 495 784.71.47. ;  
Service des Français : 45 Bolchaïa Iakimanka - 119049 Moscou ; Tél : (007) 495 937.15.07 . Fax : (007) 495 937.15.77.  
Numéro d'urgence en dehors des heures de bureau : (007) 495 937.14.60."
- ▶ Consulat Général de France à Saint-Petersbourg : 15 quai de la Moïka - 191186 Saint-Petersbourg ; Standard : 00 7 (812) 332.22.70. Numéro d'urgence en dehors des heures de bureau: 939.70.42.
- ▶ Consulat Général de France à Ekaterinbourg : 22 rue Karl Liebknecht - 620075 Ekaterinbourg ; Standard : 00 7 (343) 253.00.81. Numéro d'urgence en dehors des heures de bureau: 00 7 912.639.75.03

## Sécurité

### AVERTISSEMENT:

**La Russie a été la cible, au début de la décennie, d'un nombre important d'attentats et de prises d'otages meurtriers liés à la situation dans le Caucase.**

La situation politique et sécuritaire demeure tendue dans cette région :

- ▶ en Tchetchénie, indépendamment de l'obtention du visa valable pour l'ensemble du territoire de la Fédération de Russie, tout déplacement dans cette république doit faire l'objet d'une autorisation spéciale délivrée par les autorités russes ;
- ▶ les déplacements et séjours en Ingouchie, au Daghestan et en Ossétie du Nord restent formellement déconseillés en raison de l'instabilité de la situation intérieure ;
- ▶ dans les autres régions du Caucase, notamment en Karatchaëvo-Tcherkessie et en Kabardino-Balkarie, il est également recommandé la plus grande vigilance en cas de passage dans

républiques.

Enfin, il convient de noter que les frontières terrestres de la Russie avec l'Azerbaïdjan et la Géorgie sont fermées aux étrangers.

### **Recommandations générales**

**Il est conseillé de préparer son voyage, même en individuel, en liaison avec une agence de voyages (difficultés liées à l'administration locale et à la langue).**

D'une manière générale, il est recommandé aux ressortissants Français de faire preuve de bon sens et de prudence dans les lieux publics et les transports en commun à l'égard de tout paquet abandonné (risque d'attentat).

Il est interdit de photographier les zones militaires, les ponts, les ports, les gares et les aéroports. Le respect des règles et usages locaux est impératif (tout manquement entraîne automatiquement des pénalités telles que garde à vue ou amendes). En cas de litige avec la milice et l'administration russe, il est conseillé de rester calme quelles que soient les circonstances.

Les régions reculées ou mal desservies sont des zones à risques : les distances sont longues et l'étranger qui circule en voiture est aisément repéré par le banditisme local - faux contrôles de douane ou de police ; de plus, en cas d'accidents corporels et de blessures, l'assistance médicale est loin d'être garantie.

### **Délinquance urbaine**

En dépit d'une présence visible de la milice qui exerce un quadrillage des grandes villes, la petite délinquance (pickpockets) est fréquente dans les lieux à affluence touristique. Les risques d'agression individuelle existent et ont tendance à se développer, en particulier le soir dans les grandes villes. Par mesure de précaution, voici quelques recommandations :

- Il est conseillé aux voyageurs de ne garder sur soi que la photocopie des passeports et visas et de ne pas se déplacer avec tout son argent (le reste devant être conservé à l'hôtel dans un coffre-fort ou un lieu sûr) ; il est préférable de retirer de l'argent dans les distributeurs automatiques situés à l'intérieur des banques et des hôtels plutôt que dans la rue.
- Lorsque des agents de la milice procèdent à un contrôle d'identité, ceux-ci doivent se présenter : chaque milicien doit porter sur la poitrine une plaque avec son numéro personnel. Il est en effet arrivé que des touristes soient victimes de malfaiteurs se faisant passer pour des membres de la milice.
- Dans des zones très fréquentées telles que les principales artères commerçantes, les centres commerciaux, les abords des principales églises et sites touristiques ainsi que dans les gares et les stations de métro du centre ville il convient d'être attentifs à ses effets personnels : des vols sont fréquents, ils sont en général l'oeuvre de groupes organisés.
- La fréquentation de bars ou de boîtes de nuit peut parfois se révéler dangereuse : à plusieurs reprises, de jeunes touristes ont été intoxiqués par des substances hallucinogènes versées, à leur insu, dans des boissons, puis ensuite dépouillés (carte bancaire, passeport, argent, appareil photo) et laissés inconscients pendant plusieurs heures.

De même, l'utilisation de "taxis sauvages" est déconseillée.

### **Xénophobie**

De violentes agressions xénophobes, pouvant entraîner la mort, sont en nette recrudescence au cours de ces derniers mois, à Moscou, Saint-Petersbourg mais également en régions. Ils visent particulièrement les Africains mais tout ressortissant étranger identifié comme non russe peut être victime de comportements xénophobes. Plusieurs milliers de Skinheads seraient actifs en Russie, principalement à Saint-Petersbourg et les principales grandes villes sont confrontées à la multiplication d'actes xénophobes dirigés contre des minorités ethniques.

### **Que faire en cas de vol?**

En cas de vol (ou de perte) de passeport et de documents d'identité, il convient de faire une déclaration au poste de la milice le plus proche. Celle-ci vous permettra la délivrance par les autorités consulaires françaises d'un laissez-passer sur présentation de deux photos d'identité, d'une photocopie d'une pièce d'identité et de l'équivalent de 23€ en roubles.

### **Sûreté nucléaire**

A Moscou et dans sa région ainsi qu'à Saint-Petersbourg, à Ekaterinbourg et dans sa région, des sites nucléaires (centrales ou instituts de recherche) pourraient être le théâtre d'accidents nucléaires pouvant entraîner contamination ou irradiation :

- Centrale de Kalinine (330 km au nord de Moscou et 460 km de Saint-Petersbourg);
- Centrale de Leningrad (Sosnovi Bor, à 50 km au sud-ouest de Saint-Petersbourg);
- Usine Radon (Centre de stockage de déchets radioactifs à 70 km de Moscou);
- Dans Moscou, deux centres de recherche, l'Institut Kourchatov et le Mifi (physique);
- La péninsule de Kola (extrême nord de Saint-Petersbourg) est également considérée comme une zone à risque;
- Zarechnyi (à 50 km d'Ekaterinbourg) qui abrite un réacteur à neutrons rapides;
- Nijniaia Toura (à 254 km d'Ekaterinbourg);
- Novouralsk (à 67 km au nord d'Ekaterinbourg), important combinat pour l'enrichissement de l'uranium;
- Snejinsk (dans l'oblast de Tcheliabinsk, à 110 km d'Ekaterinbourg), héberge divers instituts liés au domaine nucléaire.

### **Avertissement concernant la drogue**

Des "réseaux" peuvent avoir recours à des touristes ou des hommes d'affaires pour faire passer de la drogue, des billets de banque (dans le cas de blanchiment d'argent). Le code pénal de la Fédération du Russie prévoit les peines suivantes pour les affaires de stupéfiants :

- Pour les détenteurs de stupéfiants, une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 3 ans, susceptible de s'accroître en cas de préméditation, de récidive ou de quantité très importante (de 5 à 10 ans).
- Pour les revendeurs, peine d'emprisonnement pouvant varier entre 3 et 7 ans, susceptible de s'accroître en cas de préméditation, de récidive ou de quantité de stupéfiants très importante (de 5 à 10 ans).
- L'incitation à la consommation de stupéfiants est punie d'une peine de 2 à 8 ans d'emprisonnement, portée de 6 à 12 ans si cet acte entraîne la mort de la victime.

### **Escroqueries sur Internet**

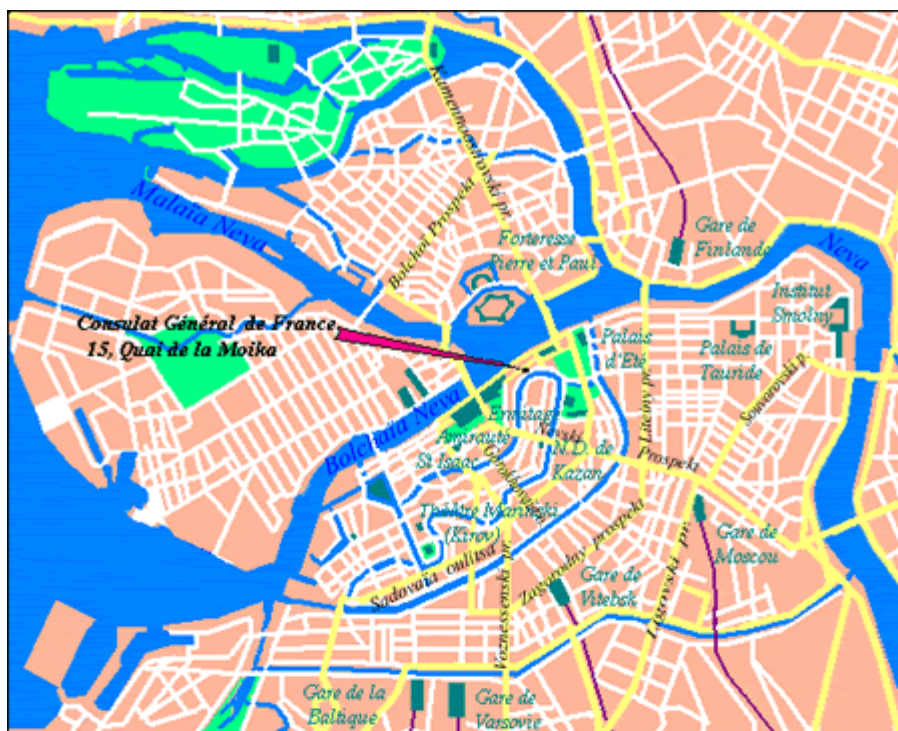
Les sites de rencontres sur Internet ouvrent la voie à des escroqueries qui se déroulent selon le scénario suivant : des jeunes femmes russes profitent de la crédulité de leurs interlocuteurs pour leur soustraire des sommes d'argent (1500 / 2000 €) dans le but annoncé de financer une

visite en France et disparaissent purement et simplement après avoir reçu l'argent de leur correspondant français.

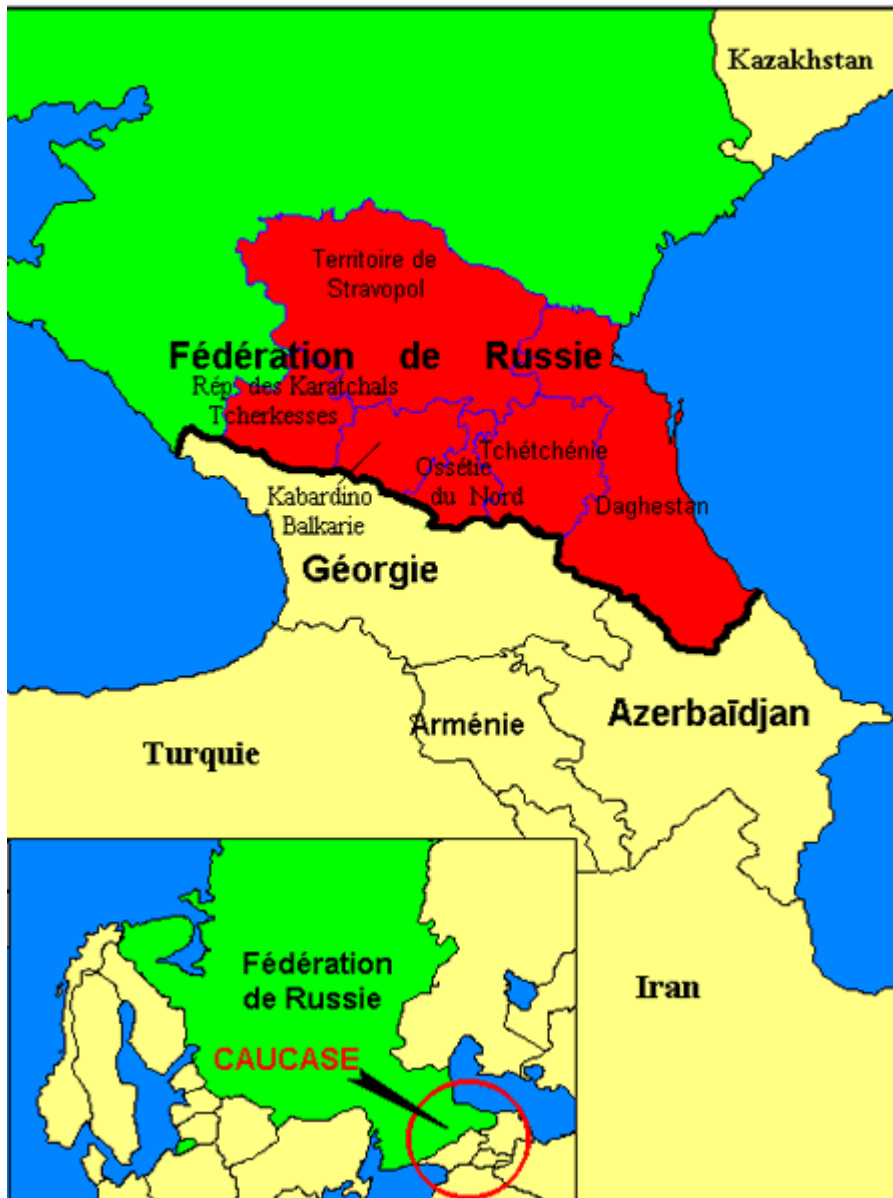
Le moteur de recherche français <http://www.inter-mariage.com/fr/phtm/scamlist7.html> permet en principe de savoir si l'internaute figure sur une liste noire. Le site américain <http://agencyscams.com/Emails.htm> recense également les courriels des escrocs.

### Image et carte du pays





*REGION DU CAUCASE  
FEDERATION DE RUSSIE - GEORGIE - ARMENIE - AZERBAIDJAN*



## Transports

### Infrastructure routière

En raison des conditions climatiques et du peu d'entretien du réseau routier, la circulation est souvent difficile et dangereuse. Le comportement parfois imprévisible des automobilistes locaux, un plan de circulation parfois déroutant, la présence d'objets ou de véhicules inattendus sur la voie publique requièrent en conduisant son véhicule une vigilance toute particulière.

Les contrôles de la police de la route (G.A.I) sont fréquents (amendes à payer sur place en cas d'excès de vitesse ou de franchissement de lignes continues). Les secours routiers, dépannage mécanique et surtout l'aide médicale sont lents à venir sur les lieux d'un accident.

Taux d'alcoolémie au volant : tolérance zéro.

### **Réseau ferroviaire**

Le réseau est relativement développé et de bonne qualité. Les horaires sont respectés mais les trains sont lents. Pour des raisons de sécurité, mieux vaut ne pas voyager seul. A défaut, réserver un compartiment entier (2 places en première, 4 places en seconde) et s'y enfermer pendant la nuit.

### **Transport aérien**

Il n'est pas certain que les procédures internationales d'entretien des aéronefs des compagnies aériennes intérieures soient scrupuleusement respectées.

## **Entrée / Séjour**

### **Entrée et de séjour, des conditions strictement règlementées qu'il convient de respecter**

#### **► Conditions d'entrée :**

Un visa-vignette est nécessaire pour transiter par la Fédération de Russie ou pour y séjourner. Celui-ci doit être sollicité auprès de l'Ambassade de Russie à Paris ou auprès des consulats russes de Strasbourg ou Marseille. Les conditions de délivrance doivent respecter les dispositions de l'accord franco-russe de facilitation de visas entré en vigueur en mai 2005 (les textes de cet accord figurent sur le site Internet des consulats de France en Russie).

Les visas, à l'exception des visas de transit, sont délivrés sur présentation d'une invitation émanant d'un répondant russe (particulier, société, agent de tourisme, hôtel, institution). Durant le séjour, il faut toujours être en mesure de pouvoir contacter son répondant russe.

Les personnes voyageant sans visa d'entrée sont passibles d'une lourde amende et auront à subir une longue procédure qui aboutira inéluctablement à une expulsion immédiate du territoire à leurs frais.

Tout demandeur de visa de plus de trois mois, à destination de la Fédération de Russie, est dans l'obligation d'effectuer et de présenter aux services consulaires russes un certificat HIV 1 et 2. Cette mesure est appliquée de façon stricte par l'Ambassade de la Fédération de Russie depuis le début du mois d'avril 2000.

#### **► Conditions de séjour**

Tout ressortissant étranger doit remplir un formulaire d'immigration lors de son entrée sur le territoire russe. La partie invitante dispose d'un délai de trois jours pour déposer une notification de l'arrivée du visiteur auprès du Service fédéral de l'immigration. Ce service applique un tampon sur le coupon détachable de la notification et le rend au visiteur qui le garde dans son passeport pendant toute la durée du séjour en Russie.

#### **► Conditions de sortie**

Pour quitter la Fédération de Russie, il faut être muni d'un visa en cours de validité. En cas de dépassement du temps de séjour autorisé ou d'absence d'enregistrement auprès de la milice, le voyageur n'est pas autorisé à quitter le territoire russe tant que sa situation n'est pas régularisée au regard de l'Agence fédérale de l'immigration (prolongation de visa - paiement d'une amende).

#### **► Conditions de transit**

Les voyageurs français se rendant dans les différentes Républiques de la CEI (pays du Caucase et Asie Centrale) et transitant par la Fédération de Russie doivent obligatoirement être détenteurs d'un visa de transit russe. Le visa du pays de destination n'est pas valable pour

transiter par la Russie. En cas de retour en France via la Russie, prévoir, dès le dépôt de la demande, un visa à entrées multiples ou à deux entrées.

[Adresses des missions étrangères en France](#) (sur le site de la Maison des Français de l'étranger).

## Santé

### Grippe Aviaire

La Russie fait partie des pays touchés par l'épizootie de grippe aviaire. Aucun cas de transmission à l'homme n'a été rapporté.

En avril 2008, les autorités sanitaires ont confirmé la présence du virus H5N1 dans le village de VOZDVIZHENKA situé à une centaine de Km de Vladivostok, sur le territoire du Primorie (Extrême-orient russe).

A cette période de l'année, tout comme à l'automne, au moment des migrations des oiseaux sauvages, la Russie connaît un développement épisodiques de foyers de grippe aviaire. Cela a été le cas au printemps dernier et à l'automne de la même année.

Les experts vétérinaires craignent que les régions du sud et de l'est de la Russie (ROSTOV, KRASNODAR, RYAZAN, KALOUGA, ALTAI et TIOUMEN) soient les régions les plus exposées, dans les prochaines semaines, à l'apparition de nouveaux foyers.

Il convient en outre de se tenir informé de la situation sanitaire prévalant dans le pays en se reportant :

- ▶ Aux fiches relatives à la grippe aviaire mises à jour régulièrement sur les sites Internet des consulats de France à Moscou (<http://www.consulfrance-moscou.org>) et à Saint-Petersbourg ([www.consulfrance-saint-petersbourg.org](http://www.consulfrance-saint-petersbourg.org)).
- ▶ A la rubrique « grippe aviaire » figurant dans l'encart « dossiers » en bas de la page d'accueil de ce site.

### Vaccinations

Sont recommandées les vaccinations suivantes : diphtérie, tétanos, polio, typhoïde, grippe et hépatite A et B.

Il est conseillé d'éviter de se baigner dans les lacs et les étangs en raison des risques de leptospirose, de paludisme autochtone et de méningite (régions de Novossibirsk et Ekaterinbourg).

Le risque d'hépatite B est chronique. La consommation d'eau du robinet est déconseillée ; il convient d'être vigilant sur les dates de péremption des produits alimentaires, sur la qualité des vodkas et autres alcools de fabrication artisanale vendus en kiosque.

### Rage

Dans les grandes villes, de nombreux chiens errants divaguent dans les rues, il convient donc d'éviter les contacts avec des animaux non vaccinés et s'éloigner immédiatement de tout animal ayant un comportement suspect.

En cas de morsure, griffure, plaie ou muqueuse en contact avec la salive animale, laver aussitôt le point de contact à l'eau savonneuse puis appliquer un antiseptique. Consulter dans les meilleurs délais un médecin, de préférence par l'intermédiaire d'un prestataire d'assistance internationale (assurance-rapatriement). Celui-ci jugera de l'opportunité d'un traitement immédiat (immunisation).

### Tiques

Le retour des températures estivales favorise l'apparition dans les forêts russes, et plus particulièrement sibériennes, de tiques porteuses d'arbovirus de type B. Il est donc recommandé à ceux de nos compatriotes qui envisagent de voyager cet été en Sibérie ou en Russie Centrale :

- d'éviter de pénétrer dans les forêts et, dans le cas où la traversée de forêts s'avérait

nécessaire, de couvrir les zones généralement découvertes (en particulier la tête et les mains);

- de consulter un médecin, voire les services spécialisés dans le diagnostic et le traitement des arboviroses, avant de quitter le territoire français.

## Hépatites

Des épidémies d'hépatite "A" pouvant survenir localement en raison de la vétusté des conduites d'eau ou de la mauvaise qualité de certaines boissons distribuées dans le commerce, il est recommandé aux voyageurs de ne boire que des boissons vendues en bouteilles capsulées, et d'éviter d'acheter des bouteilles dans les petites échoppes.

En raison de l'ampleur prise par la contrefaçon de médicaments en Russie, il est recommandé aux voyageurs d'emporter avec eux les médicaments achetés en France et appropriés à leur état ou à leur traitement.

Enfin, il est recommandé de souscrire une assurance rapatriement sanitaire.

## Numéros utiles

Pompiers : 01

Police : 02

Ambulances, urgences médicales : 03

Compagnie du gaz : 04

Médecins conseillés par les consulats de France à Moscou et Saint-Petersbourg :

▶ à Moscou : Médecins français et francophones de l'European Medical Center (EMC) - tél : (7 495) 933 66 55;

▶ à Saint-Petersbourg : Dr Vadim KEMKINE - tél : 234 29 89 (bureau) ou 944 89 94 (portable).

Etablissements de soins:

▶ à Moscou : European Medical Center (EMC) - ouvert 24h sur 24 - Spiridonovski Pereoulouk 5/1 (Metro Pouchskinskaia) - tél : (7 495) 933 66 55

International SOS Clinic : Grokholski Pereoulouk 31 (Metro Prospekt Mira) - numéros d'urgence IMC tél : (7 495) 937 57 60.

▶ à Saint-Petersbourg : Bristish-american Family Practice - Urgent care 24h/24 - 7, Grafski Pereoulouk (Metro Vladimirskaia);

Medem Clinique Internationale 24h/24 - UL. Marata 6 - tél : (7 812) 336 33 33;

American Medical Center - 78 quai de la Moika (Metro Sennaia Plochtchad) - tél (7 812) 140 20 90;

Euromed Clinic - 60 av. Souvorovsky - tél : (7 812) 327 03 01.

▶ à Ekaterinbourg : Clinique Preobragenskaya - 28, rue Gagarina ([www.pr-clinica.ru](http://www.pr-clinica.ru)) - tél : (7-343) 216.11.66 ou 216.16.61;

Clinique dentaire Prior-M - 84, rue Malicheva ([www.prior-m.ru](http://www.prior-m.ru)) - tél : (7-343) 371.00.50;

Enfin, pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site du [Comité d'informations médicales](#) (CIMED) qui vous renseignera sur l'état sanitaire général en Russie, ainsi que les sites de l'[Institut Pasteur de Paris](#) et de [Lille](#).

## Compléments

### 1. Législation douanière

Les voyageurs doivent déclarer leurs biens, valeurs et devises à leur arrivée en Russie. Un reçu est délivré : il convient de le conserver (le vol ou la perte de ce document doit être signalé à la Police). L'achat d'articles de valeur (y compris le caviar) donne lieu à la délivrance de reçus à conserver impérativement car ils seront exigés à la sortie.

L'exportation d'antiquités et d'objets de valeur antérieurs à 1945 n'est pas légale sauf autorisation spécifique du ministère de la culture (tél. services douaniers : 7 495 265 6629 ou 208 2808).

L'importation et l'utilisation des équipements GPS (Global Positioning system) font l'objet d'une réglementation spécifique (se renseigner auprès de services consulaires russes).

## **2. Modes de paiement**

Les principales cartes de crédit sont acceptées mais d'usage limité (principaux hôtels, restaurants et certains magasins des grandes villes). On signale de temps à autres des fraudes à la carte bancaire. Les chèques de voyage ne sont pas reconnus en Russie.

Les Euros et les Dollars sont aisément convertibles dans les bureaux de change (très nombreux), il est préférable de se munir de petites coupures neuves d'Euros ou de Dollars US.

Les chèques bancaires ne sont pas utilisés en Russie.

Le Ministère des Affaires étrangères et européennes ne peut, en aucun cas, être tenu responsable d'incidents qui pourra voyager. Les informations contenues dans les pages du site internet sont susceptibles de modification et sont données à l'appelé qu'aucune région du monde ni aucun pays ne peuvent être considérés comme étant à l'abri du risque terroriste.